



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°16 • Janvier 2018 • 2€



AGENDA

- ◆ 9 janvier 2018: Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 8 février 2018: AG SSR Agro et ULR de la Plaine à Bulgnéville.
- ◆ 13 février 2018: Conseil UTR + Commission Santé (après-midi) à Épinal.
- ◆ 6 mars 2018: Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 20 mars 2018: Formation « Accueil des nouveaux retraités » aux « Érables » à Épinal.
- ◆ 17 avril 2018: Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 15 mai 2018: AG de l'UTR Vosges à Bulgnéville.
- ◆ 12 juin 2018: Bureau UTR à Épinal.

SOMMAIRE

Bonne année 2018... quand même !	1
Agenda	1
Retour de l'enquête sur le niveau des pensions	2
CSG: une délégation de la CFDT Retraités chez le Préfet des Vosges	3
Enquête nationale logement	3
Accueil nouveaux adhérents	3
Constitution de la CFDT Grand Est: un drôle de Congrès !	3
AG de l'ULR de Saint-Dié-des-Vosges	4
Journée conviviale à Rancourt	4
En encart - Questionnaire logement des retraités 2017	A-D

ÉDITO

Bonne année 2018... quand même !

Pour nous retraités, l'année 2018 commence fort.

Dès janvier, +1,7% de CSG sur nos pensions de retraite, et une perte de pouvoir d'achat non négligeable pour ceux qu'on considère comme des « nantis ». Dès janvier aussi, +2 € sur le forfait hospitalier, répercutés bien sûr sur les tarifs de nos complémentaires santé, et, pour faire bonne mesure, augmentation des affranchissements, des carburants et du gaz...

Sans oublier le **report de la généralisation du tiers payant** chez les médecins, la **baisse de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL)** de 5 € depuis septembre déjà.

Et toujours **pas d'indexation des pensions** sur l'évolution des salaires (la référence à l'inflation continuera à pénaliser retraités et futurs retraités) + le **report de la date de réévaluation des pensions** d'octobre à janvier 2019: en peu de temps, nous avons pris **un an de retard!**

Une bonne nouvelle toutefois: la **généralisation du crédit d'impôt** pour l'emploi d'un salarié à domicile, correspondant à la moitié des sommes dépensées (reste à charge). Jusqu'alors, les retraités ne bénéficiaient que d'une réduction d'impôt, qui était perdue s'ils n'étaient pas imposables. Désormais, **si vous êtes non imposables ou faiblement imposés, vous toucherez un versement du Trésor public.** Sous réserve bien sûr que ce gouvernement n'ait pas l'idée d'annuler cette mesure prise sous le gouvernement précédent!*

Autre bonne nouvelle: la prorogation de 3 ans du crédit d'impôt pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.**

Quant à la **suppression partielle de la taxe d'habitation**, est-ce vraiment une bonne nouvelle? Il faudra bien compenser d'une manière ou d'une autre. Et qui paiera? Encore ces nantis de retraités?

Malgré toutes ces nouvelles peu réjouissantes, l'équipe du *Débridé* vous souhaite à tous, ainsi qu'aux vôtres, une **bonne et heureuse année 2018**: santé, réussites familiales, bonheur, etc.

◆ Jean-Claude Gehin

* Réf. Loi de finances pour 2017, art. 82. Nous vous donnerons des précisions sur la marche à suivre et le calendrier dans le prochain n° du *Débridé*. ** Réf. Loi de finances pour 2018, art. 81.



Retour de l'enquête sur le niveau des pensions

Lors du dernier congrès de la CFDT Retraités des Vosges, nous avons inscrit dans notre rapport d'orientation la réalisation d'une enquête sur le niveau des pensions sur le territoire des Vosges. Cette enquête devait nous apporter une vision sur la réalité des pensions d'une partie des retraités du département. Elle n'était pas réservée aux seuls adhérents de la CFDT Retraités. Nous avons annoncé le lancement de l'enquête dans la presse vosgienne et nous l'avons mise en ligne sur notre page Web. En voici les résultats...

L'enquête a débuté en mai 2017 pour se terminer fin décembre 2017.

94 questionnaires ont été saisis à la date de clôture, auxquels il faut ajouter 46 réponses supplémentaires du fait que nous prenions en compte les réponses des couples s'ils existaient. C'est donc sur 130 réponses au total que l'enquête portera.

Premiers constats

Nous escomptions un nombre de retours d'enquête au moins égal à celui de nos adhérents, et nous en sommes loin. Le peu de retours ne nous permettra pas d'atteindre notre objectif, à savoir une photographie du niveau des retraites dans les Vosges.

Nous avons pu constater également que, malgré les précautions prises pour préserver l'anonymat, certaines enquêtes n'étaient pas remplies en totalité: il manquait l'essentiel, le montant des retraites. Il faut croire qu'il est encore difficile d'afficher le montant de sa retraite, même en restant anonyme.

Exploitation des réponses

Qui a rempli l'enquête?

Pratiquement autant d'hommes que de femmes (43 hommes et 39 femmes). L'âge se situe principalement dans une fourchette allant de 65 ans à 74 ans. A noter que 7 femmes de plus de 80 ans ont répondu et aucun homme.

Où habitent-ils?

50% vivent dans un bourg de 500 à 5 000 habitants et 31% dans une ville de 5 000 à 35 000 habitants, les 19% restants dans un village.

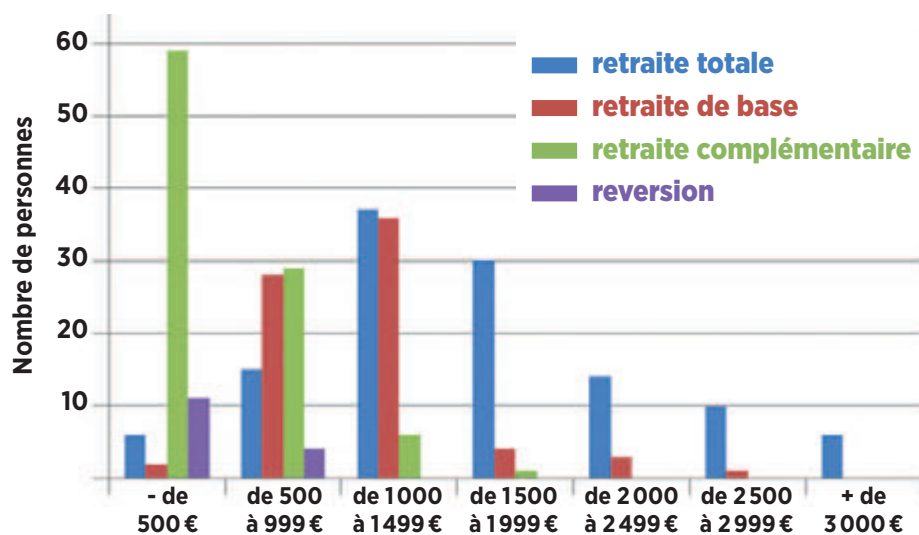
Avec qui vivent-ils?

60% d'entre eux vivent en couple; 28%, principalement des femmes, vivent seuls. 1 personne vit en maison de retraite et 4 avec un ou des membres de la famille.

Le niveau des pensions de retraite.

Nous avons choisi de faire apparaître quatre groupes: la retraite totale (qui prenait en compte toutes les retraites perçues [en couple ou non]), ensuite venait la retraite de base, puis la retraite complémentaire et enfin la réversion quand c'était le cas. Que peut-on dire des chiffres que nous avons traités?

Premièrement, que toutes retraites confondues, la grande majorité des retraites se situe entre 500 et 1 999€. Si on ne prend que la retraite de base, la fourchette se resserre et passe de 500 à 1 500€. La grande majorité des retraites complémentaires se situe entre 0 et 500€ et entre 500 et 1 000€ pour un nombre moins important.



A quel âge ont-ils pris leur retraite?

27% ont pris leur retraite avant 60 ans, 57% entre 60 et 61 ans. 4 personnes sur 130 l'ont prise à plus de 65 ans.

Ont-ils pris la retraite à taux plein?

Oui pour 77% d'entre eux. A noter que 7 personnes sur 130 indiquent qu'elles ne savent pas. L'information reste donc à améliorer en matière de retraite.

Dans quels secteurs d'activité ont-ils travaillé?

Deux secteurs d'activité se détachent: le secteur privé pour 59% d'entre eux (77 personnes) et la fonction publique d'État pour 23% (30 personnes). Les autres secteurs d'activité (fonctions publiques territoriale et hospitalière, agriculture, etc.) se partagent les 18% restants.

Ont-ils changé de secteur d'activité au cours de leur vie active?

Oui pour 38% et non pour 62%. Une grande majorité des retraités d'aujourd'hui n'ont pas changé de secteur d'activité au cours de leur vie professionnelle.

Conclusion

Il est difficile de tirer des enseignements à partir de si peu de résultats.

Mais cette enquête n'est pas inutile, elle nous permettra à l'avenir de nous appuyer sur des chiffres et des éléments que nous avons retirés du traitement de cette enquête et nous aurons à notre disposition des éléments qui ne proviennent pas d'une enquête nationale.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont fait l'effort d'y répondre.

◆ Alain Dollé

CSG : une délégation de la CFDT Retraités chez le Préfet des Vosges

Depuis septembre 2017, plusieurs actions se sont succédé pour défendre notre revendication sur la CSG et pour informer la population sur notre position.

L'une des actions a consisté à diffuser un tract d'explication sur nos positions et faire signer une carte pétition à l'adresse du Président de la République. Sur les marchés d'Épinal, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges, nous avons trouvé une écoute et le soutien de nos concitoyens pour notre action. En quelques heures, nous avons recueilli 350 signatures.

Le 5 décembre 2017, une délégation de la CFDT Retraités des Vosges s'est rendue à la Préfecture des Vosges pour lui confier le soin de faire parvenir ces cartes pétition au Président de la République. Nous en avons profité pour redire une nouvelle fois, à la représentante du Préfet



qui nous a reçus, notre opposition à cette mesure, qui s'ajoute à d'autres mesures de ces dernières années, telles que la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et veufs et la fiscalisation de la majoration des pensions pour enfants.

Nous avons également rappelé au Préfet que les pensions étaient bloquées depuis plusieurs années et que le Président de la République annonce un nouveau report de la revalorisation des pensions pour 2019.

Pourtant les retraités d'aujourd'hui participent activement à la vie sociale de notre pays, et souvent ils aident financièrement leurs parents, leurs enfants et petits-enfants. ◆ Alain Dollé

INSTANCE

Constitution de la CFDT Grand Est : un drôle de Congrès !

Annie Dumait et moi-même représentations les retraités vosgiens au Congrès de fusion de la CFDT Grand Est. Vieux routards des congrès, nous avons eu un peu de mal à nous y retrouver dans celui-ci. Jugez-en plutôt !



Épisode 1: les régions Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne procèdent à leur dissolution et votent sur l'accord juridique-comptable de fusion. Sans problème pour Lorraine et Alsace; raté pour Champagne-Ardenne, qui vote à 62% pour quand il faut 75%. A refaire donc, en particulier pour les Champardennais.

Épisode 2: les statuts présentés par le rapporteur doivent être votés avant même

toute intervention à leur sujet. Difficile dans ces conditions de faire entendre l'intervention prévue des retraités vosgiens. Épisode 3: place aux interventions sur les Statuts et la Résolution Orientation pêle-mêle.

Épisode 4: présentation (longue et fastidieuse) de la Résolution Orientation - après les interventions.

Épisode 5: débat sur les amendements. Cinq ont été retenus; mais surprise, quatre ont déjà été intégrés - ce qui n'empêche pas d'appeler défenseurs et rapporteurs, et de faire voter ces textes déjà intégrés. Le cinquième amendement fait débat, il est combattu. Nous parta-

Enquête nationale logement

Lors de son Congrès de mai 2015 à Nantes, l'Union Confédérale des Retraités (UCR) CFDT a décidé de lancer une enquête concernant le logement des retraités.

Pour la crédibilité des revendications que portera la CFDT Retraités auprès des autorités, il est important qu'elle puisse recevoir un maximum de réponses.

Nous espérons donc, de votre part, une bien meilleure prise en charge que pour notre enquête départementale pensions, dont vous trouverez l'analyse dans ce numéro.

Remplissez et faites remplir avant fin février

le questionnaire que vous trouverez encarté dans ce Débridé (à faire parvenir à votre SSR, ULR ou à l'UTR). Vous pouvez aussi répondre via Internet (adresse et mot de passe sur la 1^{re} page du questionnaire).

Juste un petit effort, on compte sur vous !

◆ Le Bureau

Accueil nouveaux adhérents

Vous avez rejoint récemment (en 2016 ou 2017) les retraités CFDT ?

Cette journée, destinée à vous présenter ce qu'est le syndicalisme retraité, est faite pour vous ! Rendez-vous le 20 mars 2018 au restaurant Les Érables à Épinal. Retenez dès maintenant cette date. Vous recevrez un courrier avec un bulletin d'inscription à renvoyer avant le 6 mars 2018.

Formation assurée par des retraités vosgiens et prise en charge par l'UTR. Ambiance conviviale assurée !

geons l'avis du contradicteur, mais, suite à l'appel du rapporteur à l'intégrer, nous déplorons l'adoption de l'amendement par 52% contre 48%.

Épisode 6: soirée festive, organisée à une quinzaine de kilomètres, nous sommes invités à nous y rendre avec nos voitures et nos GPS ou autres. Nous décidons de ne pas y aller. Sans regrets: les retours du lendemain font état d'un repas quelconque et d'une soirée Disco avec une sono trop forte.

Épisode 7: élection du Bureau régional sans problème majeur; intervention du Maire de Reims, puis de Laurent Berger, qui répond ensuite aux questions du congrès. Enfin vote de la Résolution et fin du Congrès.

Incompréhension entre les générations? Allez savoir...!!! ◆ Jean-Claude Gehin

AG de l'ULR de Saint-Dié-des-Vosges

Le 22 novembre dernier, 14 adhérents étaient réunis à CAP Jeunes - Kellermann pour notre Assemblée générale, 5 personnes étant excusées. Alain Dollé et Roger Lequy, respectivement secrétaire général et trésorier de l'UTR, étaient également présents.

Bilan d'activité.

A ce jour, nous sommes 41 adhérents, avec une nouvelle venue en octobre 2017.

Cette année, participation à différentes manifestations, enquête sur les pensions de retraite (peu

de retours), pétitions contre l'augmentation de la CSG pour les retraités.

Problèmes de transports dans la communauté d'agglomération de Saint-Dié: prise de conscience par les autorités, représentées par Vincent Benoît, adjoint délégué aux mobilités. Réponses début 2018, à suivre...

Bilan financier positif présenté par notre trésorière, Marie-Agnès Idoux, sans beaucoup de mouvements, ni investissements. A remettre à l'UTR, ainsi qu'un projet de budget pour 2018.

Marie-Claude Sourd occupe la fonction de trésorière adjointe, suite à la démission de Guy Genty.



Projets 2018:

- changer nos dates et jours de réunions ULR afin de faire participer le maximum d'adhérents, et avancer la date de l'AG vers les beaux jours pour se détendre après le repas;

- sorties loisirs, raquettes et sensibilisation aux risques d'avalanche dans les Vosges;
- incitation et formation à la prudence pour se déplacer en véhicule ou à pied pour les retraités en perte de réflexes, de vue, d'audition, d'autonomie, etc.

Alain Dollé revient ensuite sur nos revendications sur la CSG et les discussions avec nos Députés sur le vieillissement et la prise en charge de la population à venir. Et il nous offre, en avant-première, la

présentation des résultats de notre enquête sur le montant des pensions des retraités vosgiens.

Puis Jean-Louis Bourdon, cardiologue retraité, membre du Club Cœur et Santé de Saint-Dié, nous fait une conférence formation sur la cardiologie, la méthode de massage cardiaque et le fonctionnement du défibrillateur.

Arrêt cardiaque: 5 mn pour agir!

**1 vie = 3 gestes: 1. appeler le 15
- 2. masser - 3. défibriller.**

Après l'apéro pris à la salle, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas convivial servi au Restaurant Inter Entreprises de CAP Jeunes.

◆ William Michel

CONVIVIALITÉ

Journée conviviale à Rancourt

Le 4 octobre dernier, la SSR Agro Vosges et l'ULR de la Plaine se sont retrouvées au GAEC du Braumont chez les Frères Lanterne à Rancourt, petit village aux environs de Vittel, pour visiter l'unité de méthanisation.



Grâce à la chaleur dégagée par la méthanisation, elle produit de la spiruline, une micro-algue dont raffolent les sportifs pour sa teneur élevée en protéines.

Cette visite a été suivie d'un repas servi dans un restaurant de la région pour déguster une bonne « potée lorraine ».

Journée très appréciée, à renouveler!

◆ Françoise Pigenel et Jacqueline Perès





RETRAITÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Vous pouvez également répondre à cette
enquête sur Internet, rendez-vous à l'adresse

<http://bit.ly/2hy3Za4>

Le mot de passe est : **logementucr**

Questionnaire Logement des retraités 2017

Cochez la case correspondant à votre situation

1 - VOTRE FOYER

1.1 Quel est votre âge ? ans

1.2 Quel est l'âge de votre conjoint.e ? ans

1.3 Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

1.4 Avez-vous une ou des personne(s) à charge ?

- Oui
- Non

1.4.1 Si oui, combien ?

1.4.2 Personne(s) proche(s) :

1.5 Présence d'un aidant au foyer :

- Oui
- Non

2 - VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE

2.1. Situation

2.1.1 Département

2.1.2 Quelle est la taille de votre ville ou agglomération ?

- Plus de 100 000 habitants
- Entre 20 000 habitants et 100 000 habitants
- Entre 2 000 habitants et 20 000 habitants
- Moins de 2 000 habitants

2.2. Proximité

2.2.1 Proximité (à pied)

	Moins de 20 minutes	Plus de 20 minutes
Transports collectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commerce(s) d'alimentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médecin ou pôle médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service infirmier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poste ou agence postale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.2.2. En transports collectifs :

	Entre 5 et 20 minutes	Plus de 20 minutes
Spécialiste(s) ou praticien(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hôpital ou clinique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Loisirs et culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 - VOTRE LOGEMENT

3.1 Vous vivez dans :

- Un appartement
- Une maison

3.2.1 Il s'agit :

- D'une propriété
- D'une copropriété
- D'une location privée
- D'une location sociale
- D'un logement en foyer
- Dans la famille
- Autre

3.2.2 Vous y êtes depuis : ans

3.2.3 Quand votre logement a-t-il été construit ?

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Entre 20 et 30 ans
- Entre 30 et 40 ans
- Plus de 40 ans
- Je ne sais pas

3.3 Il s'agit d'un :

- Studio
- 2 pièces
- 3 pièces
- 4 pièces
- 5 pièces
- Plus de 5 pièces

3.4 Sa surface habitable est de :

- Moins de 9 m²
- Entre 9 et 20 m²
- Entre 20 et 30 m²
- Entre 30 et 50 m²
- Entre 50 et 70 m²
- Plus de 70 m²

3.5 Son mode de chauffage est :

- Collectif
- Collectif avec comptage individuel
- Individuel

3.5.1 Type de chauffage : (plusieurs réponses possibles)

- Fioul
- Gaz
- Electrique
- Bois
- Autres

3.5.2 Quel est le classement énergétique de votre logement ?

- A
- B
- C
- D
- E
- F
- G
- Je ne sais pas

4 - VOS DÉPENSES DE LOGEMENT

4.1.1 Mensualité d'emprunt ou le loyer + les charges locatives ou de copropriété _____ €
Aides au logement (APL, ALP, ALS ou autre) _____ €

4.1.2 Dépenses annuelles d'énergie : chauffage, éclairage... _____ €

4.1.3 Impôts locaux

Taxe habitation _____ €
Taxe foncière _____ €

4.2 Les revenus du foyer :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Jusqu'à 1000€ | <input type="checkbox"/> De 1501 à 2000€ | <input type="checkbox"/> De 3001 à 4499€ |
| <input type="checkbox"/> De 1001 à 1250€ | <input type="checkbox"/> De 2001 à 2500€ | <input type="checkbox"/> Plus de 4500€ |
| <input type="checkbox"/> De 1251 à 1500€ | <input type="checkbox"/> De 2501 à 3000€ | |

5 - VIEILLIR À DOMICILE

5.1 Accessibilité et adaptation

5.1.1. A l'extérieur comment jugez-vous l'accès à votre logement ?

- Aisé Peu aisé Difficile

5.1.2. Précisez la cause : (plusieurs réponses possibles)

- Escalier d'accès sans rampe
 Absence d'ascenseur
 Autre

Autre (précisez) :

5.2 A l'intérieur, compte-tenu de vos capacités physiques, jugez-vous votre logement :

- Satisfaisant Peu satisfaisant Insatisfaisant

5.2.2.2 Quelles sont pour vous les adaptations à envisager ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Porte | <input type="checkbox"/> Douche |
| <input type="checkbox"/> Monte-escalier | <input type="checkbox"/> WC |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Volets automatisés |

5.2.2.3 Quelles sont pour vous les économies d'énergie à envisager ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chaudière | <input type="checkbox"/> Solaire |
| <input type="checkbox"/> Isolation | <input type="checkbox"/> Bois |

5.3 Avez-vous un projet d'aménagement de votre logement :

- Oui
 Non

5.4. Si oui, savez-vous où vous adresser ?

- Oui
 Non

5.5. A quel organisme pensez-vous vous adresser ? (plusieurs réponses possibles)

- Soliha (Solidaire pour l'habitat)
 ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)
 ADIL (Association département information logement)
 CLIC (Comité local information communication)

6 - ENVISAGEZ-VOUS DE CHANGER DE LOGEMENT ?

6.1.1. Si oui, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Problèmes d'accessibilité | <input type="checkbox"/> Trop grand |
| <input type="checkbox"/> Coût (loyer, charges) | <input type="checkbox"/> Trop petit |
| <input type="checkbox"/> Coût d'énergie | <input type="checkbox"/> Isolement |
| <input type="checkbox"/> Coût de l'adaptation nécessaire | <input type="checkbox"/> Environnement |

6.2 Vous changeriez pour quel autre type de logement ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Appartement | <input type="checkbox"/> Résidence seule |
| <input type="checkbox"/> Maison individuelle | <input type="checkbox"/> Résidence partagée |
| <input type="checkbox"/> Logement en foyer | <input type="checkbox"/> Logement partagé |
| <input type="checkbox"/> MARPA | <input type="checkbox"/> Habitat intergénérationnel |
| <input type="checkbox"/> Résidence services | <input type="checkbox"/> Hébergement en famille |
| <input type="checkbox"/> Résidence personnes âgées | <input type="checkbox"/> EHPAD |
| <input type="checkbox"/> Accueil familial agréé | |

6.3. Envisageriez-vous de louer à un jeune étudiant ou apprenti une pièce ou une partie de votre logement ?

- Oui
 Non

Vos remarques :

Souhaitez-vous recevoir les résultats de cette enquête :

- Oui
 Non

Sous quelle forme ?

- Par le journal des retraités adhérents CFDT – FIL BLEU
 Par mail
 Au cours d'une rencontre

Merci de laisser votre adresse mail :

Au cours d'une rencontre, veuillez laisser vos coordonnées :

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

**Vous pouvez le déposer ou l'envoyer à votre ULR ou SSR
ou à l'UTR CFDT des Vosges - BP 334 - 4 rue Aristide Briand - 88008 EPINAL Cedex**